

INVITATION A UNE JOURNEE DE FORMATION POUR LES ELEVEURS

DES BATIMENTS D'ELEVAGE BIEN VENTILES EN TOUTE SAISON

Objectifs pédagogiques :

A la conception de son projet de construction ou d'agrandissement d'un bâtiment d'élevage : comment éviter les erreurs lourdes de conséquences par la suite ?

Comment améliorer un bâtiment existant sans entreprendre des aménagements compliqués et coûteux ?

Savoir apprécier l'ambiance dans son bâtiment d'élevage et connaître les besoins des animaux par espèce et classe d'âge. Détecter les courants parasites et apporter des solutions.

Les solutions d'améliorations possibles.

Les pathologies causées par une mauvaise ambiance dans le bâtiment.

Qui organise cette formation ? **Le Groupement de Défense Sanitaire du cheptel de l'Ardèche** **GDS07**

Quand ? **Le JEUDI 05 FEVRIER 2026 de 09H00 à 17H00**

Où se déroule la formation ? **à 07 PRIVAS**

Qui est l'intervenant pour toute la journée :

Jérôme DUBOSC, technicien du GDS07 spécialisé en ambiance bâtiment d'élevage

Sylvie GLEIZE, responsable de stage

Déroulement de la journée / Points abordés :

Le matin en salle : 07000 PRIVAS de 09H00 à 12H30

- Le logement des animaux (bovins lait et viande, ovins, caprins).
- Les besoins par espèce et classe d'âge (surfaces, abreuvement, accès à la ration, confort climatique).
- L'ambiance des bâtiments : le fonctionnement, les mesures, les signes d'alerte.
- Les différents systèmes de ventilation.
- Le diagnostic d'ambiance d'un bâtiment d'élevage : c'est quoi ?
- Les pathologies animales causées et aggravées par les problèmes d'ambiance.
- Comment détecter les courants parasites (dans les cornadis, les abreuvoirs, etc.) ?

12H30 à 13H30 pause déjeuné, organisée par le GDS07

L'après-midi en élevage : à proximité de PRIVAS de 13H30 à 17H00

- Visite d'un bâtiment d'élevage et application de la démarche de conseil en ambiance bâtiment.
- Témoignage de l'éleveur qui accueille : comment a-t-il aménagé son bâtiment suite à la visite diagnostic d'ambiance ?
- Quelles améliorations, sur la santé de ces animaux et sur le confort de travail, ces travaux ont-ils permis ?

Accessibilité aux personnes en situation de handicap : nous consulter.

Un support de formation sera remis aux participants. Une attestation de présence sera envoyée.

Il n'y a aucun prérequis à avoir. La validation de la formation se fait par évaluation des acquis par le responsable de stage.

Le règlement intérieur et les conditions générales sont disponibles sur www.frgdsaura.fr

BULLETIN D'INSCRIPTION
A RENVoyer PAR COURRIER AVEC VOTRE REGLEMENT AU :
GDS 07 – BP 132 – 07001 PRIVAS CEDEX
TEL : 04 75 64 91 85

N° d'exploitation : 07 _____

Nom / Prénom : _____

Date de naissance : / ____ / ____ / ____ /

Adresse pour vous écrire par voie postale :

Code Postal : _____ Commune : _____

Téléphone : _____

Adresse mél : _____

Je m'inscris à la formation organisée par le GDS07 :

«Des bâtiments d'élevage bien ventilés en toute saison»

Qui a lieu le :

JEUDI 05 FEVRIER 2026 (09H00 à 17H00)

Formation organisée par le Groupement de Défense Sanitaire de l'Ardèche

A 07 PRIVAS le matin et dans un élevage à proximité l'après-midi

Lors de mon inscription je joins mon règlement soit par chèque bancaire, libellée à l'ordre du GDS07, soit par virement bancaire sur le compte :

RIB-IBAN FR76 1390 6000 7310 1296 7710 206 BIC AGRIFRPP 839 Domiciliation du compte : CASRA 07 PRIVAS PALAIS

Coût TTC :

Pour les contributeurs VIVEA : 28 euros (exploitants agricole et/ou assimilé inscrits à la MSA et à jour de leurs cotisations).

Pour les NON contributeurs VIVEA : 100 euros (personnes qui ne sont pas exploitantes agricole et/ou ne sont pas affiliées à la MSA).

Fait à _____ Le _____
Signature,